

**Orientation de la jeunesse.**—L'opération du programme fédéral-provincial d'orientation de la jeunesse sur une base plus étendue durant sa seconde année a été prévue par le Parlement lors de la session de 1938. Le Parlement a voté \$1,000,000 à disposer en 1937, la première année d'opération du programme. A la session suivante cette somme a été augmentée à \$1,500,000, à utiliser en l'année fiscale 1938-39. Le montant plus considérable a permis au gouvernement fédéral d'allouer de plus fortes sommes, sur une base de dollar pour dollar, aux différentes provinces pour les projets d'orientation de la jeunesse.

La procédure de la première année a continué. Chacune des neuf provinces a été avisée par le ministre fédéral du Travail qu'une somme d'argent lui avait été allouée par vote pour les projets d'orientation de la jeunesse. Ensuite, des ententes traçant les principes généraux devant régir le programme ont été établies et chacune a été signée par le fédéral et la province en cause. Comme on l'a mentionné précédemment, les provinces ont convenu de contribuer la moitié du coût des projets d'orientation ainsi que les frais d'administration. Ces ententes ont plus tard été approuvées par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Les projets soumis par les provinces, approuvés par le Dominion et exécutés en 1938, ont suivi des lignes tracées la première année. En général, des projets peuvent être classifiés sous les rubriques suivantes: orientation occupationnelle urbaine; apprentissage et technique industriels; travail forestier; enseignement agricole, pratique et technique; sciences ménagères pour les femmes; arts domestiques et autres services spécialisés; formation technique minière; formation pratique dans l'extraction des placers et du roc; et culture physique.

L'importance de l'orientation occupationnelle et du placement a été accentuée la seconde année du programme. A cet égard on a reconnu qu'un des principaux objets était de placer les jeunes gens qui avaient suivi des cours de formation. Des officiers du bureau de placement ont été chargés de cette tâche et les résultats ont amplement justifié leur emploiement. Le placement des jeunes en formation en 1938 a dépassé le nombre enregistré à la première année du programme.

Un coup d'œil sur quelques-uns des projets exécutés en 1938 indique la nature du programme. Quatre provinces ont suivi des plans de formation minière, la Nouvelle-Ecosse, le Québec, l'Ontario et la Colombie Britannique. La formation donnée par les diverses provinces varie un peu. En Nouvelle-Ecosse et dans le Québec, des mines d'or ont été exploitées; l'enseignement se donnait sous la direction d'ingénieurs miniers qualifiés. Un noyau de mineurs experts aidaient les étudiants à se familiariser avec l'usage des outils. L'Ontario a encore assuré une formation technique, donnée à l'Ecole des Mines d'Haileybury. Comme le cours durait six mois, le nombre d'étudiants devait nécessairement être limité. En Colombie Britannique, la formation a été d'un caractère plus général, mais une attention spéciale a été donnée à l'exploitation des placers et à la prospection.

Les projets de formation forestière ont été suivis dans plusieurs provinces. Ce type de formation s'est révélé précieux, non seulement pour la réhabilitation de la jeunesse mais aussi au point de vue de la conservation des forêts. Les jeunes gens sont mis à l'œuvre dans des occupations hygiéniques et propres qui les tiennent au grand air et les développent physiquement. Ils reçoivent d'utiles leçons en conservation forestière et autres activités connexes. Ils apprennent à vivre ensemble au grand air dans des conditions hygiéniques parce que les projets forestiers sont centrés dans des camps établis à cette fin et situés près de ou sur la scène des opérations. En même temps les forêts du Canada, qui sont pour le Dominion une grande source de richesse, se trouvent protégées et accrues par le travail accompli par ceux qui